



## **Chargé.e de mission « gestion des eaux pluviales urbaines » Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

### **Employeur**

Au cœur du territoire transfrontalier franco-suisse, la Communauté de communes du Genevois (CCG) est entourée des Massifs du Salève et du Vuache. 17 communes sont réunies depuis près de 25 ans au sein d'une intercommunalité aux compétences multiples (aménagement du territoire, développement économique, environnement et transition énergétique, logement, mobilité, eau et assainissement, déchets, action sociale et petite enfance...) ; 230 agents au service de 48 000 habitants ; budgets consolidés 2021 : 37 M€ en fonctionnement, 25 M€ en investissement.

A noter que la Communauté de communes du Genevois et la ville-centre de Saint-Julien-en-Genevois mettent en œuvre des démarches ambitieuses de mutualisation, avec la constitution, en 2020, d'un pôle mutualisé « aménagement durable du territoire » ; au sein duquel le poste est à pourvoir.

L'ensemble des compétences relatives à la gestion des petit et grand cycles de l'eau sont désormais exercées par l'EPCI, à l'exception de la gestion des eaux pluviales urbaines.

Si les communes demeurent donc en charge de la collecte et de la restitution de ces eaux dans le milieu naturel, les désordres rencontrés et difficultés provoquées par le ruissellement ont justifié la création par la CCG d'une offre d'ingénierie pour les accompagner dans la gestion de cet enjeu. 8 communes sur 17 ont adhéré à ce service, par convention avec l'EPCI.

### **Descriptif des missions**

Sous l'autorité du Directeur du Développement Durable, en lien avec la régie de l'eau et de l'assainissement et la chargée de mission GEMAPI, la mission consiste à proposer un accompagnement à la carte des communes adhérentes, parmi les services proposés dans les conventions.

Ces services consistent à diagnostiquer les désordres, à proposer des actions préventives et correctives dans les règlements d'urbanisme et les techniques, et, depuis peu, à animer la promotion de solutions alternatives à la gestion des eaux de pluie (désimperméabilisation, déconnexion des réseaux pour éviter leur saturation, solutions fondées sur la nature pour dépolluer les eaux et réguler leur débit avant leur retour au milieu naturel). Il s'agit de mieux respecter le cycle de l'eau pour bénéficier des services utiles à notre qualité de vie qu'il peut rendre naturellement.

A moyen terme, cette mission prépare une possible prise de compétence par la CCG, laquelle franchira probablement le seuil de population d'une communauté d'agglomération d'ici quelques années.

### **Profil recherché**

#### **Savoirs et connaissances**

- Formation BAC +3 ou 5 en GEMAPI, gestion des eaux usées et pluviales, sciences de l'eau

- Acquérir une bonne connaissance du fonctionnement des réseaux d'eaux pluviales
- Connaissances en hydraulique générale
- Connaissances en urbanisme
- Connaissances en solutions intégrées de gestion des eaux pluviales
- Connaissance des outils cartographiques (XMAP)
- Sensibilisation à l'ingénierie écologique

***Le savoir-faire, les pratiques et les expériences :***

- Utiliser des logiciels et outils informatiques : logiciels de bureautique, Internet
- Utiliser les logiciels de systèmes d'informations géographiques : EDITOP, XMAP, AUTOCAD
- Se documenter régulièrement sur la réglementation et ses changements éventuels
- Avoir des qualités rédactionnelles
- Utiliser le matériel de terrain

***Le savoir être, les attitudes et le comportement:***

- Esprit d'initiative et de synthèse
- Aimer la géographie et la cartographie
- Raisonnement rigoureux
- Capacité à travailler en autonomie et en transversalité
- Qualité rédactionnelle et pédagogie (notamment pour expliquer les SFN)

### Contraintes particulières

**Ce poste est un emploi permanent ouvert aux agents contractuels (Article 1-IV du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019)**

- \* Poste de catégorie A – cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs. Expérience souhaitée ;
- \* Rémunération : traitement indiciaire, régime indemnitaire (RIFSEEP);
- \* Action sociale : tickets restaurants, participation à la prévoyance (maintien de salaire) et à une mutuelle labellisée ;
- \* Temps de travail : 37h30 ou 39h avec RTT ;
- \* Télétravail possible

### Renseignements auprès de :

Aurélien Peltan – Directeur du Développement Durable tél : 06 33 77 23 48 – Mail : [apeltan@cc-genevois.fr](mailto:apeltan@cc-genevois.fr)

**Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser, avant le 20 juin 2021, par courrier, à :**

M. le Président

Communauté de Communes du Genevois  
Technopole d'Archamps – Bâtiment Athéna  
38 rue Georges de Mestral

74160 Archamps Ou par mail : [recrutement@cc-genevois.fr](mailto:recrutement@cc-genevois.fr) Jury de recrutement programmé fin juin ou début juillet 2021.